### **AVIS DE PUBLICITE**

## **GRAND BESANÇON MÉTROPOLE**

Anne VIGNOT - Présidente 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON SIRET 24250036100017



### **Grand Besançon Métropole**

4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON Tél: 03 81 87 88 89

## agglomeration@grandbesancon.fr

# Ville de Besançon

2 rue Mégevand 25034 BESANCON

Tél: 03 81 61 50 50 - Fax: 03 81 61 50 99

## besancon@besancon.fr

## **Université de Franche-Comté**

1 rue Goudimel 25000 BESANCON Tél: 03 81 66 66 66

# service.marches@univ-fcomte.fr

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée: 48 mois

Durée

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'équipements d'automatisation RFID pour les bibliothèques de Besançon, les bibliothèques de l'Université de Franche-Comté et la future Grande Bibliothèque
Référence	2022-TIC-DSI-0189
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRC21
Lieu principal de prestation	Besançon 25000 BESANCON

25000 2

**Description** Consultation lancée par un groupement de commandes.

L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires.

Code CPV principal 92511000 - Services de bibliothèques

48 mois

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés

publics de l'OMC: Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA: 2 000 000,00 €

Options Non
Reconductions Non

# **Conditions relatives au contrat**

#### **Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du

Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

## **Conditions de participation**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

## Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

## Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du

marché: Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés ci-dessous avec leur pondération

65 %: Valeur technique 35 %: Prix des prestations

Offres Remise des offres le 30/11/22 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des

offres.

Modalités d'ouverture des offres : Date : le 30/11/22 à 14h00

Dépôt • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

•

# Renseignements complémentaires

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irréqulière.

La visite s'étalera sur une journée et demie et sera commune à tous les candidats :

- 1 journée à Besançon : le 15/11 : Sur une demi-journée : visite de bibliothèques de lecture publique

Sur l'autre demi-journée : visite de bibliothèques universitaires

- 1 demi-journée à Belfort et Montbéliard : le 16/11 matinée : visite des deux bibliothèques universitaires

Les modalités pratiques de ces visites seront automatiquement communiquées aux candidats ayant retiré le dossier sur la plateforme de dématérialisation.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

communautaires : Oui

Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :

Fonds FEDER

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier25044 Besançon Cedex 3

Tél: 03 81 82 60 00 - Fax: 03 81 82 60 01

## greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

Caroline PAGE

1 rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy

Tél: 03 83 34 25 65 - Fax: 03 83 34 22 24 caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices
- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées